

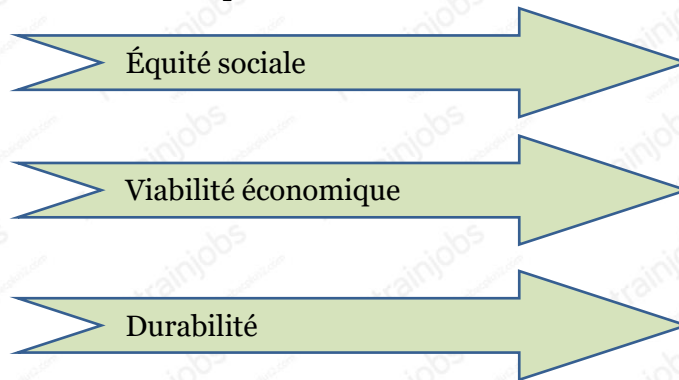
LE BÂTIMENT ET LA BIODIVERSITÉ, LES ÉCO-QUARTIERS ET LA NOTION DE VILLE DURABLE

La notion de développement durable

La notion du développement durable est à l'origine des villes durables et des éco-quartiers.

→ La notion de l'**éco-habitat**

Pour répondre aux besoins du développement du présent, le développement durable repose sur 3 piliers fondamentaux ⇒ toute action qui tend vers cette notion doit être à la fois :



Le label éco quartier

Les principes d'un Éco-quartier

➤ Pour l'habitat

Constructions économiques en énergie → ex : utilisation des panneaux solaires.

➤ Pour les déplacements

La circulation douce est mise en premier lieu (ex : marche à pieds, vélo...) → diminution de l'utilisation des voitures → la liaison entre les différents quartiers doit être via le transport en commun.

➤ Pour les déchets

Recyclage et compostage des déchets ménagers.

➤ Pour les espaces verts

Diminution de l'impact du co2 dans l'atmosphère → en plus de créer des espaces de loisir pour enfants et familles.

➤ Pour la mixité sociale

Intégrations des logements sociaux dans les projets.

Les étapes de la labellisation Eco quartier

- **La signature de la charte Eco quartier** : cela oblige son engagement à cette démarche. Ce qui mène automatiquement à son inscription au **club national éco-quartier**.
- **L'engagement dans la labellisation** : après évaluation des objectifs du projet, le ministre donne la certification à l'engagement dans la labellisation.
- **L'attribution du label** : l'état évalue les actions du projet, puis elle peut donner au projet le label éco-quartier.

Les limites et les critiques des Eco quartiers

Faible implication des citoyens	Des quartiers trop chers	Appropriation difficile
Dépendance des acteurs publics et n'obéit pas aux attentes des citoyens.	Les prix sont élevés de façon que seulement les catégories aisées puissent les aborder.	Les difficultés se manifestent dans l'habitation à la nouvelle façon de vivre (entretien, consommation d'énergie...)

La construction des villes durables

Le développement de l'urbanisation était au 20^e siècle. Le rythme accéléré de l'urbanisation doit être limité par le développement durable.

La charte d'Aalborg (1994)

Rédigé en 1994 par des représentants des villes européennes, ce document était le premier signe de la ville durable. Il est anti charte d'Athènes parce qu'il incite à la mixité fonctionnelle. Elle prouve que la dégradation de l'environnement est due aux villes.

Les objectifs de la charte

Réduction des impacts négatifs sur l'environnement	Réduction des besoins de mobilité	Substitution des moyens de transport
Développement des transports en commun → réduction des dépenses d'énergie	Limiter les déplacements et faciliter l'accessibilité	Voitures → transports publics → réduction d'émission des gazes à effet de serre et rejets toxiques

BTS PI – Fiche de cours
Conseil en ingénierie de l'immobilier -Architecture,
habitat et urbanisme, développement durable -
Le bâtiment et la biodiversité, les éco-
quartiers et la notion de ville durable